



secrétaire Patricia Rat

Présents : 21

Vincent Beck, Aline Begue, Marie-Agnès Binois, Olivier Crechet, Nathalie Herminier, Jean Toromanoff, Marie-Ange Ballereau, Gwendal Brulais, Olivier Créchet, Laure Etevez, Christelle Frodefond, Hélène Gagneux, Sabine Gougeon, Elise Locatelli, Lise Malrieu, Odile Maupu, Olivier Mimeau, Antonnin Pennetier, Patricia Rat, Jean-Christophe Rat, Ivan Roth, Karine Strzepek, Jean toromanoff, Jacques Vrain, Bénédicte Vrain, ,, Vanessa Wollensack

Représentés par pouvoir : 10

Josiane chatel, Jean Cordier, André Gagneux, Anne-Cécile Lafrouji, Alexane Lucas, Florent Malrieu, Yannick Massé, Laurence Moreau, Marie-Odile Sachet et Lucien Sautereau

Donc 31 votants, le quorum est atteint.

**Ordre du jour** : modification du nom et des statuts de l'association.

**Modification du nom** :

La Régionale Orléans-Tours change de nom et devient **Régionale Centre-Val de Loire**

**Les articles 1, 9 10 et 11 ont été modifiés comme suit** :

ARTICLE PREMIER.

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du premier juillet 1901, ayant pour titre « Régionale Centre-Val de Loire de l'A.P.M.E.P. ».

Le siège social est fixé à Bourges, site de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation, **INSPE** « Centre-Val de Loire », à partir du 7 février 2018, Rue Émile Hilaire Amagat, 18 000 Bourges et pourra être déplacé ultérieurement, si besoin, sur décision d'une Assemblée Générale ordinaire.

ARTICLE 9.

Quinze jours au moins avant la date choisie pour l'Assemblée Générale ordinaire, les membres de l'association sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations, **ainsi que la modalité (présentiel, distanciel ou hybride).**

Le président, assisté des membres du Comité, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association. Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée. Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement des membres.

ARTICLE 10.

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié des membres de l'association, le président peut convoquer une Assemblée Générale extraordinaire (**en présentiel, distanciel ou hybride**), suivant les modalités prévues par l'article 9.

ARTICLE 11.

Dès lors que le dixième des membres de l'association est présent (**à distance ou in situ**) ou représenté, le quorum de l'Assemblée Générale ordinaire ou extraordinaire est atteint, les décisions sont prises à la majorité sauf en ce qui concerne la dissolution. **Un système de vote électronique sécurisé est mis en place pour les participants qui se trouvent à distance.** Le nombre de pouvoirs pouvant être détenus par une seule personne est limité à dix.

La décision de modification a été votée à l'unanimité.

Fait à Amboise, le 28 mai 2021

La secrétaire, Patricia Rat

APMEP Régionale Centre-Val de Loire

La secrétaire Patricia RAT – 407 chemin de la Fuye – 37 400 Amboise

<https://www.apmep.fr/-Centre-Val-De-Loire->

Affiliée à l'APMEP Française.

1. Approbation du cr de l'AG 2020 : adopté à l'unanimité

2. Compte-rendu d'activités : adopté à l'unanimité

Questions/remarques

La Nuit des Maths aura lieu le 3 juillet à Mareau aux prés

Présentation des énigmes de la semaine des Maths dans le Cher

Présentation du Mic What ? Mic Maths !

Ne pas hésiter à proposer des articles, cela fait longtemps qu'on n'a pas fait de journal

3. Compte-rendu financier : adopté à l'unanimité

Questions/remarques

pas de dépenses, de frais de déplacement

le budget est en déficit car pas de recettes, car pas de vente de brochures.

En temps normal, le budget est utilisé pour financer des activités

Précisions sur le fonctionnement des brochures : chaque régionale reçoit un quota de brochures offertes.

On ne paie que ce qu'on dépense

4. Quitus au trésorier

Accordé avec 30 Pour et 1 Abstention

5. Election du comité :

Sont élus à l'unanimité Elise Locatelli, Karine Strzepek, Laure Etevez, Vincent Beck, Olivier Mimeau, Lise Malrieu, Hélène Gagneux, Jean Toromanoff, Vanessa Wollensack, Odile Maupu, Marie-Agnès Binois, Patricia Rat

6. Projets :

- Point sur les Journées Nationales à Bourges du 23 au 26 octobre 2021

Il y aura un appel à bénévoles pour l'organisation pendant ces journées.

Gilles Gabry (plages) n'a pas proposé d'atelier, on pourrait lui proposer de présenter son travail lors d'un goûter.

- L'APMEP lance une réflexion nationale auprès des enseignants de mathématiques de tous niveaux sur la question suivante :

**Que signifie « enseigner les mathématiques » au XXIème siècle ?**

Au niveau de la Régionale, un débat en distanciel sera proposé le mercredi 16 juin de 17h30 à 19h

Le nouveau comité s'est ensuite réuni pour proposer des candidatures pour le bureau.

Le président et le trésorier disposent d'une délégation de signature pour l'ensemble des comptes financiers postaux ou bancaires ouverts au nom de l'association...

Fait à Amboise, le 28 mai 2021

pour le président,  
la secrétaire,



Patricia Rat